



LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

**RAPPORT
ANNUEL
2016**

MAJ : lundi 3 juillet 2017

www.fnds.org

INTRODUCTION

Ce rapport annuel a été présenté le 6 juin 2017 lors de l'Assemblée Générale du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI statuant sur l'exercice 2016.

SOMMAIRE

| | |
|----------------------------------|---------|
| INTRODUCTION | Page 2 |
| Sommaire | |
| Le Conseil d'Administration | |
| LE FOYER en 2016 | |
| RAPPORT MORAL 2016 | Page 6 |
| RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 | Page 12 |
| Introduction | |
| Pôle Accueil et Hébergement | |
| Pôle Insertion Professionnelle | |
| Les moyens | |
| RAPPORT DU TRESORIER 2016 | Page 40 |

CONSEIL D'ADMINISTRATION

JUIN 2016

Dominique MENTRÉ, Président

Hubert GUYOTAT, Vice-président

Jean-Pierre FUÈS, Vice-président

Marie-Colette COUDRY, Secrétaire

Pierre CHEVALLIER, Trésorier

Jean-Bernard COFFY

Mireille GUIGAZ

Michel PAILLARD-BRUNET, Trésorier-adjoint

Dominique BOUVIER

Dominique DELMAS

Dominique PRENAT

BANQUE ALIMENTAIRE du Rhône représentée par son Président Patrick CHARVIN

COMITE DES AMIS DU FOYER représenté par son Président Thierry de LA TOUR d'ARTAISE

Ginette DREVET

HABITAT & HUMANISME-RHÔNE représenté par son Président Christophe PERRIN

Patrick LE LOUP

Martine ROURE

SOCIETE DE ST-VINCENT-DE-PAUL, représentée par Jean-Noël GALLOIS

LE SERVICE DIOCÉSAIN DE LA SOLIDARITÉ en *attente de nomination de son représentant*

Et deux places d'Administrateur vacantes

LE FOYER EN 2016

1 300 PLACES MOBILISÉES
1 200 PLACES MOBILISÉES EN 2015

450 000 REPAS SERVIS
415 000 REPAS SERVIS EN 2015

379 500 NUITÉES
(EN MOYENNE 1039 PERSONNES/NUIT)
355 800 NUITÉES EN 2015 (MOYENNE DE 975 PERSONNES PAR NUIT)

34 400 PASSAGES EN ACCUEIL DE JOUR
44 100 PASSAGES EN ACCUEIL DE JOUR EN 2015

475 PERSONNES ACCOMPAGNÉES VERS L'EMPLOI PAR
LE PÔLE INSERTION PROFESSIONNELLE
485 PERSONNES ACCOMPAGNÉES VERS L'EMPLOI EN 2015

1 434 BÉNÉVOLES
1 580 BÉNÉVOLES EN 2015

282 SALARIÉS DONT **122** PERSONNES EN INSERTION
EFFECTIF MOYEN DE 285 SALARIÉS DONT 120 PERSONNES EN INSERTION EN 2015

19,2 MILLIONS € DE CHARGES D'EXPLOITATION
(60 % DES RESSOURCES PROVIENNENT DE SUBVENTIONS)
EN 2015 : CHARGES D'EXPLOITATION DE 19 MILLIONS €
(61 % DES RESSOURCES PROVENAIENT DE SUBVENTIONS)

RAPPORT **MORAL**

DOMINIQUE MENTRÉ, PRÉSIDENT

RAPPORT MORAL

Malgré une situation que d'aucuns pourraient juger désespérée en raison de l'augmentation constante du nombre de personnes sans solution d'hébergement en France et à Lyon en particulier, d'une érosion continue des subventions - déjà insuffisantes - destinées à couvrir nos frais de fonctionnement, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI a poursuivi avec ténacité et patience les actions de réorganisation initiées depuis plusieurs années et continué à assurer ses missions en accueillant, hébergeant, accompagnant et insérant toujours plus de personnes en difficultés.

À l'occasion de cette Assemblée Générale je voudrais aborder un sujet qui devient préoccupant pour la poursuite de nos missions, et qui, conjugué à un repli sur soi de notre société française effrayée par l'arrivée de nombreux étrangers, paralyse notre action : **la difficulté pour LE FOYER de trouver du foncier pour bâtir, en partenariat avec des bailleurs sociaux, des lieux d'hébergement adaptés aux populations que nous accueillons.**

Dès que les propriétaires, mais aussi malheureusement les élus, découvrent que l'acquéreur potentiel d'une parcelle constructible est LE FOYER, les obstacles se multiplient anormalement. Nous avons essuyé plusieurs échecs en 2016, et 2017 se présente mal tant la pression exercée sur les maires est forte. Je veux tirer la sonnette d'alarme car nous sommes tous concernés par ce problème en tant qu'électeurs.

Les « Sans Abri » ne pourront pas être rejetés aux périphéries comme le souhaitent certains élus qui rêvent d'une Métropole exemplaire attirant des investisseurs qui feraient couler l'argent à flot : dangereuses illusions qui nous conduisent au chaos car le nombre d'exclus ne cesse de grandir dans ce pays qui s'est fait, au fil du temps, une spécialité de fabriquer des pauvres au lieu de produire de la richesse et les emplois qui l'accompagnent. L'Europe devient un refuge pour un grand nombre de populations persécutées. C'est une réalité qui ne peut être ignorée. Il faut accepter de côtoyer des étrangers, de les accueillir, de les héberger puis de les loger mais aussi de leur faire aimer notre pays. Encore faudrait-il que nous commencions par l'aimer nous-même et pour cela que nous retrouvions nos racines et le bon sens propre à notre peuple ! Mais je m'arrête là, car ce n'est pas l'objet de cette Assemblée Générale. C'est pourtant bien le contexte dans lequel nous sommes tous plongés.

LA GOUVERNANCE DU FOYER

- Le Document Unique de Délégation :

Comme nous l'avons évoqué lors de l'Assemblée Générale de 2015, nous avons terminé en 2016 la rédaction de ce document très complet qui a été diffusé en interne et en externe aux personnes concernées. Sa vocation est de constituer un véritable outil de transparence sur l'organisation et la répartition des responsabilités entre les instances dirigeantes, les salariés et les bénévoles.

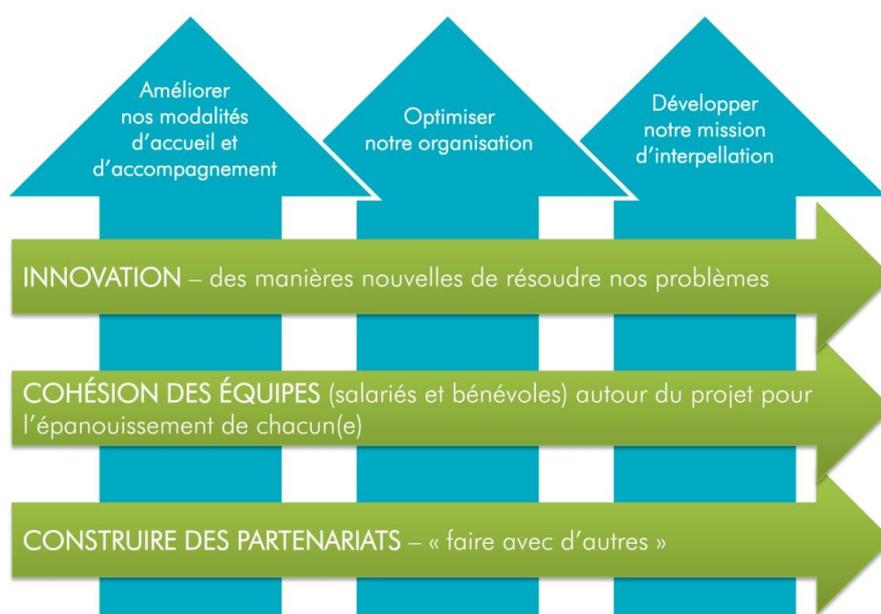
- **Statuts et règlement intérieur :**

Les travaux de relecture et d'adaptation de ces documents ont commencé courant 2016 avec un groupe de travail dédié. Ils se poursuivront en 2017 par une présentation au Conseil d'Administration puis par un envoi au Ministère de l'Intérieur (en raison de notre statut d'association Reconnue d'Utilité Publique) et, in fine, une validation définitive en Assemblée Générale Extraordinaire.

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 2017-2022

Ces orientations stratégiques sont l'aboutissement d'une année de travail collectif entre les membres du Bureau, ceux du Comité de Direction et les responsables de services. C'est un autre fruit de l'Évaluation Interne lancée en 2012 qui avait débouché sur la rédaction du Projet Associatif validé en Assemblée Générale Extraordinaire le 20 novembre 2013, puis en 2016, et sur l'élaboration du Document Unique de Délégation que nous venons d'évoquer.

Le Conseil d'Administration du FOYER a validé le 2 février 2017 des orientations stratégiques pour les cinq prochaines années, afin de donner un cadre clair à notre action. Elles sont synthétisées dans le schéma suivant :



Je profite de cette Assemblée pour rappeler le fondement de ces orientations qui trouve son inspiration dans les statuts de notre association « *née de la Foi dont elle s'inspire comme une exigence qui bouscule les égoïsmes...* », nous rappelant clairement la volonté des fondateurs d'ancrer nos actions dans un terreau chrétien qui fonde notre éthique et nos actions. Cette volonté a été confirmée dans notre Projet Associatif.

C'est un filtre exigeant dont chacun, bénévole ou salarié, quelles que soient ses convictions personnelles, doit tenir compte dans sa manière d'agir au sein de nos structures pour en respecter l'éthique. Je n'entrerai pas ici dans le détail de ce que cela comporte comme exigence dans la nature du regard que nous posons sur ceux que nous côtoyons comme Passagers, comme clients des Bric à Brac, comme bénévoles, comme donateurs, comme salariés... Vous savez bien combien nous devons lutter contre nos démons respectifs pour arriver à travailler ensemble, malgré nos différences !

DES RESSOURCES FINANCIERES D'EXPLOITATION TOUJOURS EN BAISSÉ :

Le résultat doit être compris comme un signal d'alerte et non comme une catastrophe en raison :

- de la nature associative du FOYER dont la vocation n'est pas de faire des bénéfiques,
- de la solidité financière actuelle liée à notre patrimoine et à notre trésorerie disponible.

Ces derniers proviennent des dons et des legs que nous avons reçus, et sont, par nature, destinés à l'investissement.

Cette apparente solidité financière a une influence perverse sur nos financeurs : Métropole, Ville, Département, Région et - dans une moindre mesure - l'État, qui, en raison de notre trésorerie, limitent le montant de leurs financements depuis de nombreuses années et les réduisent maintenant par un choix politique assumé sous le prétexte de budgets dits « contraints ».

Il est clair que l'accueil et l'hébergement des personnes en difficulté ne sont pas une priorité, et qu'ils passent après des dépenses de prestige qui masquent une triste réalité quotidienne source d'un pessimisme et d'une sinistrose qui interrogent nos voisins de l'Union Européenne mais laissent nos dirigeants politiques de marbre, principalement préoccupés qu'ils sont par le souci d'être réélus et ceci au mépris du bien commun ! La coupe est pleine.

Les frais d'exploitation, constitués essentiellement par des salaires chargés et des achats d'énergie et de sécurité, devraient être totalement couverts par des subventions dès lors

que nous assurons des missions d'accueil et d'hébergement normalement dévolues à l'État.

Seuls les frais d'exploitation de missions décidées par l'association devraient être couverts par les excédents des Bric à Brac, nous laissant ainsi la liberté d'innover en matière d'accueil et d'hébergement.

Ce schéma idéal n'est plus celui du FOYER depuis quelques années et nous venons d'atteindre en 2016 un seuil décisif au-delà duquel nous allons être amenés à examiner la possibilité de réduire les activités trop déficitaires pour ne pas mettre en péril la pérennité de notre association, en acceptant de combler un déficit structurel par la consommation de fonds destinés à l'investissement.

Vous comprenez tous qu'une telle décision sera difficile à prendre dans le contexte actuel, et que la résonance médiatique qu'elle aura tempère nos réflexes de gestionnaires !

Je terminerai en formulant le vœu que nos décideurs politiques prendront en 2017 la mesure des enjeux et sauront arbitrer en faveur d'un réel respect de la dignité des personnes - qui passe avant toute chose - pour éviter un scandale qui rejaillira sur tous : la fermeture de structures d'accueil et d'hébergement alors que la pression migratoire ne cesse d'enfler et la pauvreté des familles en France de s'étendre. L'heure des choix ne peut plus être reportée. Proposer au FOYER de vendre le Centre Gabriel ROSSET pourtant idéalement situé pour nos « Passagers » (mais malheureusement aussi pour les spéculateurs), pour en tirer beaucoup d'argent, et nous proposer d'aller l'investir loin du centre-ville est inacceptable !

Le projet de réhabilitation complète du Centre Gabriel ROSSET nous a conduits à créer un espace de bureaux destinés aux fonctions support sur le site de l'Artillerie à Lyon-Gerland, créant un certain émoi parmi les bénévoles et les salariés. Je profite de cette Assemblée Générale pour confirmer que le siège social du FOYER restera toujours sur le site historique rue Père Chevrier. Par ailleurs, les salariés et bénévoles qui seront à Gerland seront aussi au milieu des Passagers que nous accueillons dans l'Atelier et Chantier d'Insertion et ne seront pas déconnectés du terrain comme certains le craignent. Ce déménagement des fonctions support nous donne aussi la possibilité de réorganiser et d'améliorer nos conditions d'accueil au Centre Gabriel ROSSET en attendant la construction du nouveau centre d'accueil et d'hébergement.

Merci à tous, bénévoles et salariés de poursuivre les missions que vous assumez avec constance et fidélité au sein des diverses structures du FOYER, sans baisser les bras.

Dominique MENTRÉ
Président

SANS ABRI MAIS PAS SANS FOYER

PHOTO : TOMSICKOVA - FOTOLIA.COM



LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI reçoit tous les soirs, 1 300 hommes, femmes et enfants, dans ses différents sites de Lyon et sa région. Aidez-nous à les accueillir, héberger, accompagner et insérer : **grâce à vous, ils ne seront pas sans foyer.**

www.fndsa.org 

LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. +33(0)4 72 76 73 53

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

RAPPORT **D'ACTIVITÉ**

MARION VEZIAN-ROLLAND, DIRECTRICE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

EN PRÉAMBULE

Le bilan des activités de l'année écoulée est un exercice coutumier, et, en même temps, salutaire pour une organisation comme la nôtre, prise souvent dans un quotidien très mouvementé, dans un ensemble d'activités, de sites et d'évènements, dans des urgences parfois difficilement compatibles avec la projection sur le long terme.

Avant de porter un regard sur nos activités de l'année 2016, il est essentiel de se rappeler du contexte dans lequel elles s'inscrivent.

UN CONTEXTE INTERNATIONAL DÉGRADÉ

Les crises et les conflits continuent de jeter sur les routes des centaines de milliers de personnes, aujourd'hui artificiellement répartis entre migrants politiques et économiques (une distinction récente, il faut le souligner), auxquels il faudrait encore ajouter les migrants climatiques. L'Europe peine à apporter des réponses cohérentes et dignes à cet afflux. Rappelons qu'il s'agit d'environ 300 000 candidats au mieux-être, à comparer à 510 millions d'habitants. Rappelons également que plus de 3 211 personnes ont trouvé la mort en Méditerranée en 2016 en cherchant à gagner le territoire européen.

Ces mouvements nous interrogent évidemment sur ce qu'est la pauvreté et le contexte dans lequel elle s'inscrit, et sur les réponses que nous sommes capables d'y apporter, dans un pays où 14% de la population est en situation de pauvreté.

UN CONTEXTE LOCAL EN ÉVOLUTION

Une fois encore, nous avons pu constater le lien très fort entre la situation internationale et les politiques nationales, qu'elles touchent à l'emploi, la santé, le logement et le quotidien d'une organisation comme LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, qui s'attache à accueillir les plus démunis et à les accompagner sur le chemin de l'autonomie...

La Métropole de Lyon poursuit sa structuration, se recentrant plus que jamais sur ses compétences et sur sa logique budgétaire, ce qui a eu en 2016 - et aura en 2017 - un impact négatif fort sur le

niveau de financement accordé au FOYER pour remplir des missions relevant de sa compétence, telles que l'accueil de futures ou de jeunes mères avec enfants en bas âge, ou encore les accueils de jour qui font tant pour le lien social et la prévention des expulsions.

Le département du Rhône de son côté a également fait des choix budgétaires forts et redéfini ses priorités.

Soulignons que la Métropole comme le Département ont conduit de larges consultations autour des Plans Locaux d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PLALHPD) qui ont permis de mobiliser acteurs et institutionnels autour des enjeux de ces deux territoires.

En matière d'hébergement, la situation reste tendue. Le nombre de personnes ayant sollicité le « 115 du Rhône » et restées sans offre d'accueil est de 1 517 personnes (pour 760 ménages) en moyenne pour l'année 2016. Le démantèlement de la jungle de Calais, opéré en octobre 2016, a mobilisé des capacités d'accueil qui auraient pu être dédiées au plan de renfort hivernal. Le nombre de personnes à la rue est resté très important au cœur de l'hiver, malgré les moyens déployés, même lors des épisodes de grand froid avec l'ouverture, en janvier et février 2017, de gymnases, salles de sports, et surcapacités auxquelles LE FOYER a participé à sa mesure.

L'embolie des structures, l'allongement des durées de séjour, la difficulté à trouver des solutions en sortie des dispositifs, rendent désormais peu claire la distinction entre hébergement d'urgence et hébergement d'insertion, celle-ci se fondant au final sur la question de la régularité du séjour.

S'agissant de l'insertion professionnelle, 2016 a été la première année complète de fonctionnement de la réforme du financement, qui a été mise en œuvre à mi-année 2015.

LE FOYER intervient dans ce contexte et essaye de conjuguer au quotidien ses propres missions, fixées par son fondateur, avec les besoins du territoire dans lequel il évolue. Comment réactualiser les intuitions de Gabriel ROSSET au service des plus démunis, voilà le défi qui s'offre au FOYER, 66 ans après sa création.

Ce tableau, parfois sombre, ne doit pas pour autant nous porter au pessimisme. La situation que nous connaissons permet à la solidarité de s'exprimer au quotidien, permet à des individus, des associations, des collectifs, de déployer des trésors d'inventivité, de créativité au service des autres. Cette solidarité réelle donne des raisons d'espérer ! Elle est en tous cas le moteur de l'énergie des salariés et des bénévoles qui se dépensent sans compter pour LE FOYER.

EN 2016, LE FOYER A ORGANISÉ SON ACTION AUTOUR DE PLUSIEURS AXES :

STABILISER LA LOCALISATION DE NOS SITES D'HÉBERGEMENT

C'est dans ce cadre que LE FOYER s'est porté candidat, avec le soutien du préfet de région, au rachat du Fort Saint-Laurent, un bâtiment appartenant à l'État, dans lequel a été installé un centre d'hébergement d'urgence dans le cadre du plan de renfort hivernal 2015-2016.

En mars 2016, Emmanuelle COSSE, ministre du logement, en visite dans cette structure, en a annoncé la pérennisation des places. LE FOYER, après étude architecturale et grâce à un travail partenarial, a proposé un projet de transformation du Fort qui n'a malheureusement pas été retenu. Aujourd'hui, ces 90 places d'hébergement, pérennisées, doivent trouver une nouvelle localisation.

En 2016, le Village Familles de Vaulx-en-Velin, installé sur une propriété privée, a été forcé d'en déménager en raison de sa vente. Plusieurs péripéties ont compliqué ce déménagement, montrant au passage la difficulté pour certains de nos concitoyens d'accepter LE FOYER et ses Passagers : nous ne sommes pas bienvenus partout, et celles et ceux que nous accompagnons non plus.

Plus généralement, le caractère précaire de plusieurs de nos sites d'hébergement, ouverts dans le cadre du plan hivernal et pérennisés par la suite, **nous oblige à chercher activement des sites permettant d'accueillir environ 280 personnes** (50 à 55 ménages), qu'il s'agisse de terrains à construire, ou de bâtiments à réhabiliter. Cette précarité pour ces sites d'hébergement est un sujet de préoccupation majeure.

CONSERVER EN LES RENFORÇANT, NOS MISSIONS D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

Malgré la difficulté à trouver des sites, LE FOYER poursuit sa participation, aux côtés de l'État et d'autres associations, aux dispositifs de renfort hivernal. Cette participation s'est traduite pour l'hiver 2016-2017 par l'extension des horaires d'ouverture des Accueils de Jour, par l'ouverture d'une Halte de Nuit de 25 places, et par l'ouverture d'un dispositif de presque 150 places dans une résidence sociale à Dardilly. Nous saluons l'excellent accueil que nous avons reçu de l'équipe municipale.

Soulignons au passage la lecture parfois difficile et le manque de visibilité des stratégies d'accueil et d'hébergement mises en œuvre par l'État notamment lors des plans de renfort hivernal, rendant complexes leurs mises en œuvre, avec un démarrage difficile pour les équipes - dont il faut reconnaître la réactivité – et des angoisses pour les usagers inquiets sur leur devenir.

Il faut également rappeler la difficulté d'accompagner un public orienté par l'État mais dont le statut sur notre territoire ne permet pas d'autre perspective que celle de demeurer dans les centres d'hébergement d'urgence.

L'Antenne Famille de Villefranche-sur-Saône a par ailleurs entamé sa transformation partielle en centre d'hébergement d'urgence en diffus, pour répondre - d'une part au désengagement du Conseil départemental du Rhône qui a réduit de moitié la subvention versée aux activités du FOYER - et, d'autre part, à des besoins importants de capacité d'hébergement d'urgence sur le territoire.

D'autres projets sont à l'étude, notamment une expérimentation autour de l'accueil de personnes isolées sur des durées courtes, du type Halte de Nuit, ouverte à l'année. À condition de trouver les locaux nécessaires, cette expérimentation pourrait démarrer en 2017.

RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE Y COMPRIS EN S'OUVRANT À DE NOUVELLES ACTIVITÉS DANS LE CHAMP DE L'HÉBERGEMENT

Le 25 juillet 2016, le site de Villefranche-sur-Saône a accueilli les 16 premiers migrants du **Centre d'Accueil et d'Orienté (CAO)**. L'accueil de ces Passagers, en amont de leur demande d'asile, sur des places traditionnellement dédiées au plan de renfort hivernal (et donc occupées et financées 5 mois par an - de novembre à mars) permet de mieux exploiter l'espace disponible dans le centre d'hébergement tout en répondant à une demande de l'État. Ce dispositif, financé par la Direction de la Citoyenneté, de l'Immigration et de l'Insertion (DCII), a vocation à fermer à la fin de l'année 2017.

Dans l'immeuble de la Résidence Le Bordeaux (Lyon 2^e) qui accueille dans l'une de ses ailes les activités du Service Action Familles (trajectoire résidentielle pour des familles en insertion, financé par la Métropole), la seconde aile a vu l'ouverture en septembre du **dispositif expérimental LASOIE** – Lieu d'Accueil Spécialisé d'Orienté, d'Insertion et Enfance, à destination de ménages (femmes seules en fin de grossesse, ou accompagnées de jeunes enfants) présentant à la fois une problématique d'hébergement et de parentalité. Un dispositif expérimental à vocation de diagnostic et d'orienté, co-financé par la Direction Départementale Déléguée de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et par la Métropole de Lyon, dont les contraintes en matière de régularité de séjour devront évoluer pour une meilleure adaptation aux besoins des ménages cibles.

En mars 2016, c'est un **Atelier Vélo** qui a ouvert les portes à ses premiers bénéficiaires, dans un local rue Chalopin (Lyon 7^e) - atelier à destination de personnes hébergées au FOYER trop éloignées de l'emploi pour accéder à des dispositifs d'insertion classique. Cet Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA) constitue un espace de remobilisation et de dynamisation précieux, en mettant à la portée des stagiaires : une indemnisation, l'autonomie par la réparation d'un vélo dont ils pourront ensuite disposer pour se déplacer, le travail collectif (8 personnes en même temps

dans l'atelier) et régulier (4h par jour). Cet atelier qui ne bénéficie d'aucun financement, constitue un outil essentiel dans la palette d'accompagnement des travailleurs sociaux du FOYER.

LE RENFORCEMENT DE NOS ACTIVITÉS DE COLLECTE ET DE TRI, SUPPORT DE PARCOURS D'INSERTION EFFICACES

Le partenariat signé en 2013 avec la société NTA (Next Textile Association, filiale du groupe allemand SOEX) s'est achevé en 2016, faute de respect par NTA de ses engagements vis-à-vis du FOYER et de la Fondation Armée du Salut. LE FOYER et la Fondation ont alors repris en direct la **gestion des containers de collecte textile et du ramassage régulier** de leur contenu. L'achat et le déploiement d'une centaine de containers sur les trois arrondissements lyonnais attribués (3^e, 7^e, 8^e) ainsi que sur quelques communes environnantes ont permis de renforcer les compétences des salariés en insertion mais également d'améliorer l'approvisionnement de l'atelier de tri textile, agréé Atelier Chantier d'Insertion.

Cet approvisionnement de dons a déjà connu une amélioration significative par l'ouverture de « dépôts éphémères de dons » à LYON ; l'un salle Bourgelat (Lyon 2^e), l'autre dans les locaux de la Mairie du 6^e arrondissement et le troisième à Morancé, grâce au soutien actif des mairies des trois communes, une action de proximité avec les donateurs portée par le dévouement des bénévoles.

L'année 2016 a également marqué le début du déploiement du logiciel GDR (Gestion de Données de Recycleries), un logiciel qui permettra au FOYER **de tracer l'ensemble des dons en nature** qui lui sont faits, de mesurer les flux d'objets donnés, transportés, vendus, et de rendre des comptes non seulement à ses donateurs mais également aux institutions qui travaillent avec lui : mairies et éco-organismes notamment. Ce déploiement devrait aboutir complètement en 2017, grâce à la mobilisation de tous, salariés et bénévoles, dans les ateliers d'insertion et dans nos magasins solidaires, grâce également au soutien financier de fondations privées qui financent l'achat du matériel informatique nécessaire. Ces outils de traçabilité des dons assureront non seulement la redevabilité nécessaire à nos partenaires et donateurs, mais seront également une occasion d'acquisition de compétences supplémentaires pour les salariés en insertion, par le maniement d'outils informatiques.

Mentionnons enfin **un partenariat avec Recyclivre**, qui, en assurant un débouché à tous les invendus de livres en Bric à Brac, permet à des salariés en insertion d'accéder à des compétences informatiques de base.

UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES BESOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

En 2016, LE FOYER a réalisé un **rapport sur la situation administrative des personnes hébergées et accompagnées**, rapport qui a permis d'établir que la moitié environ des personnes hébergées sont

de nationalité étrangère (environ 700 sur 1300), et que la moitié de ces personnes étrangères sont en situation irrégulière (environ 350 sur 700).

Toutes les personnes intervenant dans le champ de l'insertion sont en situation régulière, puisqu'elles bénéficient d'un contrat de travail, mais leur titre de séjour peut être parfois précaire.

L'ensemble de cette démarche, très riche, a produit plusieurs effets :

- **Formations internes** pour les salariés et bénévoles sur le champ – vaste et complexe – du droit au séjour, un droit qui comprend aujourd'hui plus de 90 statuts différents...
- **Partage des constats** et du rapport avec les services de l'État, ce qui aboutira peut-être en 2017 à des formations transversales interassociatives.
- **Travail sur la régularisation** de certains cas précis pour lesquels des démarches parfois complexes doivent être engagées.

Dans un autre domaine, LE FOYER a entamé, au sein de son Conseil d'Administration, une réflexion sur une **évolution de la prise en charge des personnes alcoolodépendantes** : la stricte interdiction de consommation qui est en vigueur au sein des établissements du FOYER est-elle la meilleure réponse à apporter à ces personnes ? Les conséquences de cette interdiction (alcoolisation parfois massive avant l'entrée avec ses corollaires comme la violence ou le coma éthylique) sont-elles évitables ? Une consommation encadrée permettrait-elle une voie médiane plus acceptable ? Telles sont les questions qui se posent et auxquelles nous devons répondre dans les mois qui viennent.

Enfin, compte tenu de notre proximité avec les publics en difficulté sur le territoire de Villefranche-sur-Saône, et pour compléter nos actions d'accompagnement, nous avons reçu l'agrément « référent RSA » pour l'Accueil de Jour La Main Tendue, nous permettant d'accompagner les bénéficiaires de ces allocations dans leur parcours d'insertion, à compter de l'année 2017.

LA POURSUITE DE LA STRUCTURATION DE NOTRE ORGANISATION

Le **projet EUNOMIA** vise à déployer dans tous les dispositifs d'accueil et d'hébergement un système d'information permettant la dématérialisation des dossiers des Passagers, le suivi de notre activité et la production simple des nombreux reportings qui nous sont demandés par nos financeurs. Ce projet connaît actuellement un retard d'environ 1 an et ½ mais les perspectives de déploiement sont maintenant envisagées en fin d'année 2017.

L'année 2016 aura également été celle du lancement du **projet de Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH)**, dont le paramétrage a commencé en 2016, pour une mise en production en 2017.

Les **travaux d'aménagement** et de rénovation se poursuivent sur plusieurs sites, mentionnons notamment la réhabilitation complète du bâtiment situé Boulevard de l'Artillerie (Lyon 7^e), qui a démarré en septembre 2016 et permettra à ce site d'accueillir les fonctions support du FOYER, jusqu'ici installées au 2^e et 3^e étage du Centre Gabriel ROSSET, laissant ainsi plus de places aux

Passagers. Autres travaux conséquents qui ont été engagés en 2016 : la mutualisation des espaces et des équipes du site de la Maison de Rodolphe et du Foyer Eugène Pons, le remplacement de l'ascenseur et du monte-charge du Centre Gabriel ROSSET.

ET DEMAIN ?

L'ADÉQUATION DE NOS DISPOSITIFS AUX MOYENS DONT NOUS DISPOSONS

Cette année 2016 se termine, - comme en témoigne le Rapport du Trésorier - par un déficit d'exploitation conséquent, qui interroge notre modèle économique. Nos dispositifs d'accueil et d'hébergement sont chroniquement sous-financés, et pèsent tous dans le déficit de notre association. Le déficit le plus conséquent étant celui du Centre Gabriel ROSSET qui représente à lui seul 50% du déficit du FOYER. On peut également mentionner les Accueils de Jour qui sont peu financés.

LE FOYER a fait en 2016 des efforts d'adaptation conséquents de ses dispositifs aux demandes exprimées par les financeurs : création du dispositif LASOIE pour correspondre aux compétences de la Métropole par exemple.

Ces efforts devront se poursuivre en 2017 et nous conduiront sans doute à redéployer des activités. Il faut redire ici à quel point nous avons le devoir d'adapter nos dispositifs aux moyens qui nous sont donnés par nos financeurs sans oublier dans le même temps de les inciter à mieux subventionner nos actions. Il s'agit d'une démarche vitale pour LE FOYER.

LE DÉVELOPPEMENT DE NOS RESSOURCES

Si le soutien de l'État est constant dans le développement de nouveaux dispositifs, nous constatons le désengagement régulier des autres financeurs (-9% en 2016 et -18% en 2017 pour la Métropole de Lyon, -50% pour le Conseil départemental du Rhône, -12,6% pour la Ville de Lyon et -20% pour la Région Rhône-Alpes en 2016).

Au total, si LE FOYER a fait des efforts conséquents pour se réorganiser, mieux acheter, mieux dépenser, tous ses efforts ont été annihilés par les diminutions de subventions publiques, empêchant le redressement de nos comptes que nous avions prévu.

Nous devons cette année 2017 renégocier le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) signé avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS), remobiliser des financeurs pour un nouveau triennat du Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi (P.E.R.L.E.), et négocier avec la DIRECCTE l'obtention de nouveaux postes dans notre Atelier Chantier d'Insertion.

Aux côtés des financeurs publics, il faut souligner le soutien sans faille des financeurs privés - entreprises et fondations - et des donateurs individuels. Ces soutiens précieux, représentant quasiment 1,8M d'euro en 2016, doivent être renforcés et développés dans l'avenir.

Nous pouvons également souligner l'effort des bénévoles agissant au sein des « Activités Solidaires » qui ont développé de manière significative les recettes de nos six magasins, les Bric à Brac, contribuant au financement de nos actions sociales.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

En 2016, le Bureau, le Comité de Direction et les Responsables de Service ont travaillé de concert à l'élaboration d'Orientations Stratégiques pour les années à venir.

Pour la période 2017-2022, LE FOYER souhaite :

- Améliorer les modalités d'accueil et d'accompagnement en reconnaissant l'autonomie et les compétences des personnes accompagnées afin qu'elles soient actrices de leur parcours.
- Optimiser son organisation pour aboutir à une structure légère, adaptable et efficace.
- Développer sa mission d'interpellation et de mobilisation.

De ces 3 axes découleront un plan d'actions qui guidera nos actions pour les cinq années à venir.

EN CONCLUSION

Ce bilan annuel n'est bien sûr pas « celui de la Directrice ». C'est celui du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, celui de chacun d'entre nous.

Il témoigne d'une belle diversité, d'un grand dynamisme et, s'il ne faut pas occulter les frottements qui peuvent apparaître ici ou là, ou certains dysfonctionnements, je veux retenir la lumière et l'énergie qu'il dégage.

Aux 1 434 bénévoles et aux 282 salariés, je veux dire merci pour cette énergie.

Marion VEZIAN-ROLLAND

Directrice

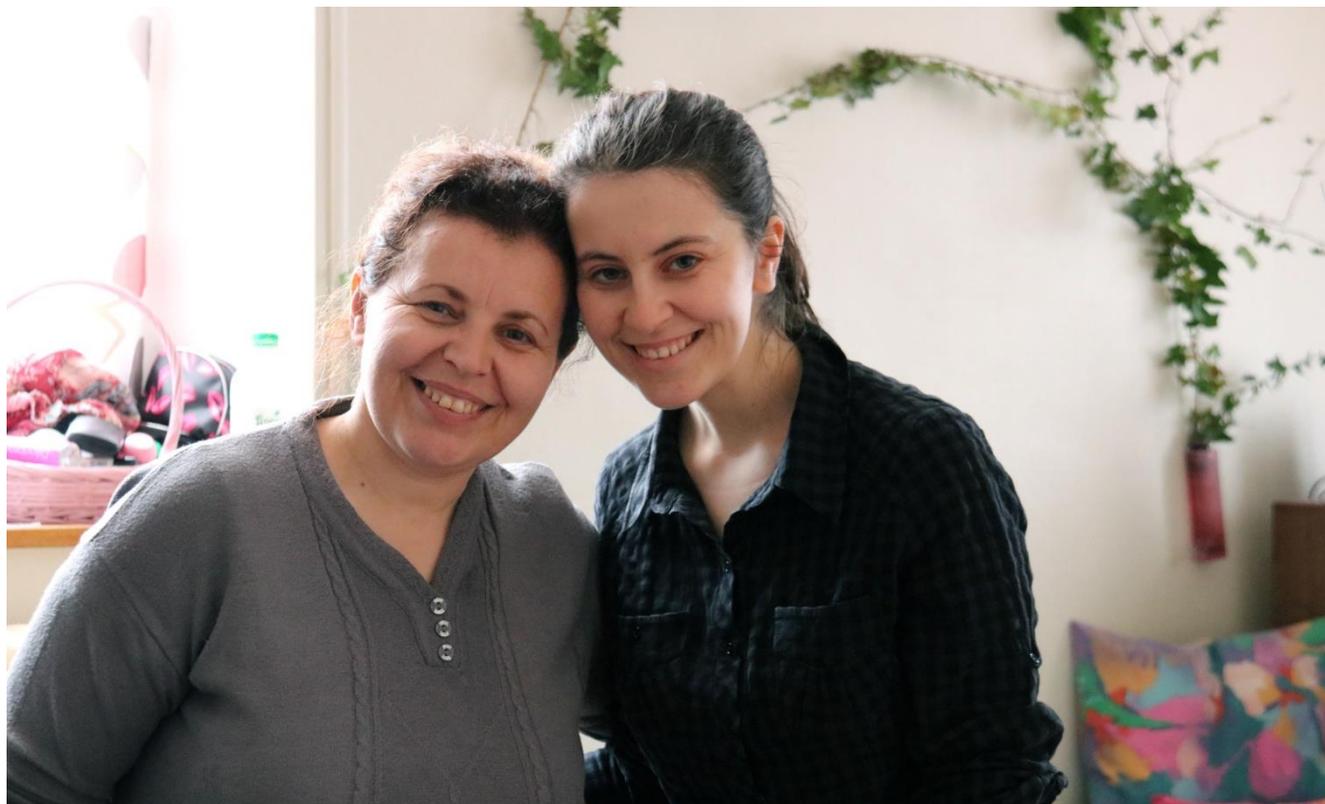
PÔLE ACCUEIL & HÉBERGEMENT

HÉBERGEMENT D'URGENCE ET D'INSERTION / ACCUEIL DE JOUR / ACCOMPAGNEMENT / SANTÉ





Missions : Hébergement inconditionnel et immédiat.



Pour hommes seuls et couples :

■ **CENTRE GABRIEL ROSSET** : 166 places
3 rue Père Chevrier / 69007 LYON

Pour familles et couples :

■ **L'AUBERGE DES FAMILLES** : 38 places
21 Avenue J.F. Racllet / 69007 LYON

Pour familles :

■ **VILLAGE FAMILLES VILLEURBANNE** : 100 places
24 Avenue Alfred de Musset / 69100 VILLEURBANNE

■ **VILLAGE FAMILLES VAULX-EN-VELIN** : 90 places
13 rue Corona, et, depuis septembre 2016 :
1 rue Karl Marx / 69120 VAULX-EN-VELIN

■ **RÉSIDENCE LE BORDEAUX** : 72 places
(31 mars 2016 jusqu'à septembre 2016)
1 rue du Bélier / 69002 LYON

■ **FORT SAINT-LAURENT** : 90 places
 À partir du 31 mars 2016
 1 place Bellevue / 69001 LYON

Pour personnes isolées et couples :

■ **CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION** : 16 places
 Ouverture le 26 juillet 2016
 461 rue Robert SCHUMANN
 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

Service associé :

■ **PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ (P.A.R.)** : 30 places
 85 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON

Faits marquants : Pérennisation de places ouvertes pour des familles dans le cadre du renfort hivernal de la veille sociale 2015-2016 du Fort Saint-Laurent pour une capacité de 90 places pour familles et de la Résidence LE BORDEAUX pour 72 places.

Ouverture d'un Centre d'Accueil et d'Orientation pour migrants sur le site de Villefranche sur Saône (16 places). Déménagement du Village Familles de Vaulx-en-Velin. Transformation des places d'hébergement d'urgence de la Résidence Le Bordeaux pour le programme LASOIE.

| QUELQUES CHIFFRES | 2016 | 2015 |
|--|---------------------|------------------|
| Capacité d'accueil (Hébergement d'Urgence) | 572 | 466 |
| - Nuitées : | 178 341 | 152 104 |
| - Personnes différentes accueillies : | 1 656 | 1 888 |
| Durée moyenne de séjour des sortants (Hébergement d'Urgence): | 525 jours | 402 jours |
| - Centre Gabriel ROSSET | NR | NR |
| - Auberge des familles | 1048 jours | 1251 jours |
| - Village Familles Villeurbanne | 568 jours | 232 jours |
| - Village Familles Vaulx-en-Velin | 355 jours | 56 jours |
| - Fort Saint-Laurent | 128 jours | NR |
| - Résidence Le Bordeaux | NA | NR |
| - Centre d'Accueil et d'Orientation | 67 jours | NR |
| Nombre de passages (Pôle d'Accompagnement Renforcé) | 7 917 | 13 856 |
| - Nombre de personnes différentes (PAR) | 46 | 52 |
| Personnel : | 37,58 ETP | 31,33 ETP |
| | 158 bénévoles | 200 bénévoles |
| Budget annuel : | 5 575 K€ | 4 546 K€ |
| Financement : | | |
| | État, Ville de LYON | 75 % |
| | FOYER | 25 % |

RENFORCEMENT HIVERNAL DU DISPOSITIF DE VEILLE SOCIALE

Missions : Renforcement des capacités d'accueil et d'hébergement en période hivernale (ex Plan Froid).

RENFORT HIVERNAL 2015-2016

(du 1^{er} janvier 2016 au 31 mars 2016) : **228 places**

Pour isolés et couples :

- **HALTE DE NUIT I** : 25 places (lits de camps)
85 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON
- **HALTE DE NUIT II** : 25 places (lits de camps)
84 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON
- **FOYER VILLEFRANCHE** : 16 places
461 rue Robert Schumann / 69400 VILLEFRANCHE/S

Pour familles :

- **FORT SAINT-LAURENT** : 90 places
Jusqu'au 31 mars 2016
1 place Bellevue / 69001 LYON
- **RÉSIDENCE LE BORDEAUX** : 72 places
Jusqu'au 31 mars 2016
1 rue du Bélier / 69002 LYON

Pour tout public :

L'extension des amplitudes horaires de l'Accueil de Jour Saint-Vincent (y compris le week-end en partenariat avec l'Ordre de Malte) et de l'Accueil la Maison de Rodolphe et de la Rencontre.

Faits marquants : Pérennisation des places du Fort Saint-Laurent et de la Résidence Le Bordeaux pour la partie hébergement d'urgence à l'issue du renfort hivernal.

| QUELQUES CHIFFRES | 2016-2017 | 2015-2016 |
|---|--|----------------|
| Capacité d'accueil : | 228 places | 226 places |
| Nuitées totales (Hébergement d'Urgence) : | 16 216 | 13 512 |
| Nombre de passages (Haltes de Nuits) : | 4 198 | 2 176 |
| Personnel : | 4,05 ETP 16 bénévoles | 15 ETP NA |
| Budget annuel : | 211 K€ | 468 K€ |
| Financement : | État, Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône | 100 % 100 % |

RENFORT HIVERNAL 2016-2017

(du 1er novembre 2016 au 31 décembre 2016) : **153 places**



Pour isolés et couples :

■ **HALTE DE NUIT** : 25 places (lits de camps)
84 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON

Pour familles :

■ **LA RÉSIDENCE DARDILLY** : 128 places
Ouverture le 22 décembre 2016
Avenue de la porte de Lyon / 69570 DARDILLY

Pour tout public :

L'extension des amplitudes horaires de l'Accueil de Jour Saint-Vincent (y compris le week-end en partenariat avec l'Ordre de Malte) et de l'Accueil la Maison De Rodolphe et de La Rencontre.

Fait marquant : Ouverture de La Résidence Dardilly.

| QUELQUES CHIFFRES | 2016-2017 | 2015-2016 |
|---|--------------|------------|
| Capacité d'accueil : | 153 places | 131 places |
| Nuitées totales (Hébergement d'Urgence) : | NR | 3 204 |
| Nombre de passages (Halte de Nuit) : | 1 481 | 1 403 |
| Personnel : | 4,1 ETP | 9 ETP |
| | 12 bénévoles | NA |
| Budget annuel : | 210 K€ | 467 K€ |
| Financement : | | |
| | État | |
| | 100 % | 100 % |



Mission : Mise à l’abri en journée, par un accueil convivial et des actions d’orientation et d’accompagnement pour toutes personnes en situation d’exclusion ou de grande précarité.

■ **ACCUEIL LA MAIN TENDUE**

461 rue Robert Schumann / 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

■ **ACCUEIL SAINT-VINCENT**

10 rue Bellière / 69005 LYON

■ **LA RENCONTRE**

2 rue Pelletier / 69004 LYON

■ **L’ACCUEIL DE JOUR MAISON DE RODOLPHE** agréé CHRS*

105 rue Villon / 69008 LYON

Faits marquants : Travaux d’amélioration à l’Accueil de Jour Maison de Rodolphe et à La Rencontre. Mise en place du logiciel EUNOMIA.

Note : la baisse de la fréquentation à l’Accueil de Jour Maison de Rodolphe est à nuancer car due au changement de statistiques avec la mise en place d’EUNOMIA.

| QUELQUES CHIFFRES | 2016 | 2015 |
|---|------------------|------------------|
| Capacité d’accueil par jour : | 240 personnes | 240 personnes |
| Passages : | 34 378 | 44 178 |
| Nombre de personnes différentes accueillies | 2 782 | 2 717 |
| Nombre de prestations : | 39 901 | 48 918 |
| Personnel : | 11,55 ETP | 11,64 ETP |
| | 153 bénévoles | 160 bénévoles |
| Budget annuel : | 915 K€ | 855 K€ |
| Financement : | | |
| État, Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Communauté d’agglomération Villefranche Beaujolais Saône | 55 % | 51 % |
| FOYER | 42 % | 46 % |
| Autre | 3 % | 3 % |

*CHRS : agréé Centre d’Hébergement et de Réinsertion Sociale



Missions : Actions d'insertion par l'hébergement (CHRS*, etc.) ou le logement (Maison Relais, Antennes Familles, etc.) de personnes isolées, de couples et de familles.

Pour isolés :

- **FOYER EUGÈNE PONS** : 25 places CHRS*
105 rue Villon / 69008 LYON et dans des appartements en diffus
- **RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE** : 77 places
dont 43 places CHRS* et 20 places CHRS* Urgence
65 Grande Rue / 69340 FRANCHEVILLE
- **LE FOYER LA CALADE** : 27 places CHRS*
dont 2 places pour femmes victimes de violences (avec ou sans enfants)
461 rue Robert Schuman / 69400 VILLEFRANCHE / SAONE
- **RÉSIDENCE LE « 85 »** : 20 places
85 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON
- **RÉSIDENCE « LES HORTENSIAS »** : 21 places Maison Relais
68 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON



Pour isolés et couple(s):

■ **LE « 122 »** : 25 places CHRS* URGENCE
3 rue Père Chevrier / 69007 LYON

■ **LA RÉSIDENCE CATHERINE PELLERIN** : 12 places Maison Relais
AGAPÈ / 122 rue de Gerland / 69007 LYON

Pour familles et isolés avec animaux :

■ **LA MAISON DE RODOLPHE** : 46 places CHRS* URGENCE
105 rue Villon / 69008 LYON

Pour familles :

■ **L'AUBERGE DES FAMILLES** : 12 places CHRS*
AGAPÈ / 21 Avenue J.F. Raclet / 69007 LYON

■ **RÉSIDENCE LE BORDEAUX** : 114 places
1 rue du Bélier / 69002 LYON

■ **RÉSIDENCE LE BORDEAUX / LASOIE** : 54 places
Depuis septembre 2016
1 rue du Bélier / 69002 LYON

■ **ANTENNES FAMILLES** : 200 places
- ANTENNE CALUIRE / 69300 CALUIRE ET CUIRE : 25 appartements
- ANTENNE VILLEFRANCHE / 69400 VILLEFRANCHE/S : 24 appartements

Services associés :

■ **Service Le Monde Nouveau (Atelier Vélo (AAVA***)),**
■ **Service Action Familles,**
■ **Mission Logement.**

Faits marquants : Ouverture du Lieu d'Accueil Spécialisé d'Orientation, d'Insertion et Enfance (LASOIE) à la Résidence Le Bordeaux.

Développement de l'activité de l'Atelier d'Adaptation à la Vie Active Vélo. Transformation progressive de 12 appartements de l'Antenne Familles de Villefranche-sur-Saône en Hébergement d'Urgence.

| QUELQUES CHIFFRES | 2016 | 2015 |
|---|-----------------------------|-----------------------------|
| Capacité d'accueil des CHRS* : | 198 places | 198 places |
| - Nuitées CHRS* : | 67 249 | 62 636 |
| - Durée moyenne de séjour des sortants CHRS* : | 400 jours | 381 jours |
| - Personnes différentes accueillies CHRS* : | 297 personnes | 321 personnes |
| Capacité d'accueil (autres que CHRS* et Maisons Relais) : | 395 places | 348 places |
| - Nuitées (autres que CHRS* et Maisons Relais) : | 104 831 | 111 424 |
| - Durée moyenne de séjour des sortants (autres que CHRS* et Maisons Relais) : | 550 jours | 366 jours |
| - Personnes différentes accueillies (autres que CHRS* et Maisons Relais) : | 459 personnes | 464 personnes |
| Capacité d'accueil des Maisons Relais : | 33 places | 33 places |
| - Nuitées Maisons Relais: | 10 887 | 10 079 |
| - Durée moyenne de séjour des sortants Maisons Relais: | 618 jours | 885 jours |
| - Personnes différentes accueillies Maisons Relais: | 34 personnes | 35 personnes |
| Personnes différentes (stagiaires AAVA***) : | 51 stagiaires | 28 stagiaires |
| - Heures travaillées (stagiaires AAVA***) : | 10 013 heures | 8 387 heures |
| Mission Logement : | 82 nouveaux dossiers | 62 nouveaux dossiers |
| - Relogement Mission Logement : | 193 personnes | 117 personnes |

| | | |
|--|-------------------|-------------------|
| Capacité d'accueil totale : | 633 places | 579 places |
| - Nuitées : | 182 967 | 184 139 |
| - Durée moyenne de séjour : | 522 jours | 544 jours |
| - Personnes différentes accueillies : | 790 personnes | 820 personnes |
| Personnel : | 52,75 ETP | 49,11 ETP |
| | 184 bénévoles | 166 bénévoles |
| Budget annuel : | 5 664 K€ | 5 771 K€ |
| Financement : | | |
| État, Nouveau Rhône, Métropole de Lyon | 73 % | 66 % |
| FOYER | 18 % | 20 % |
| Autre (principalement participation des usagers) | 9 % | 14 % |

*CHRS : agréés Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

*** AAVA : Atelier d'Adaptation à la Vie Active



Mission : Permettre à chaque usager de bénéficier d'un diagnostic de santé. Réalisation d'actes de soins et d'hygiène, gestion de traitements médicamenteux, coordination, orientation et maintien dans le système de droit commun. La Santé, au même titre que l'accompagnement, est une mission transversale sur les structures du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

Points Santé / permanences : CENTRE GABRIEL ROSSET, LA CHARDONNIÈRE,
L'ACCUEIL DE JOUR MAISON DE RODOLPHE,
LA MAISON DE RODOLPHE, L'AUBERGE DES FAMILLES.

Lieu hygiène : CENTRE GABRIEL ROSSET
3 rue Père Chevrier / 69007 LYON

Lits de repos : RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE
65 Grande Rue / 69340 FRANCHEVILLE

Faits marquants : Dégradation régulière de l'état de santé des personnes accompagnées. Baisse de la fréquentation du Point Santé et du Lieu Hygiène du Centre Gabriel ROSSET.

| QUELQUES CHIFFRES | 2016 | 2015 |
|--|------------------------|------------------------|
| Lits de repos | 12 places | 12 places |
| - Durée moyenne de séjour des sortants : | 20 jours | 58 jours |
| - Nuitées : | 1 889 | 2 842 |
| - Personnes différentes | 66 | 54 |
| Point Santé (Centre Gabriel ROSSET) | 10 910 passages | 11 343 passages |
| - dont soins infirmiers | 9 133 | 11 007 |
| Lieu Hygiène (nombre de prestations): | 664 | 1 138 |
| Personnel : | 3,92 ETP | 3,83 ETP |
| | 12 bénévoles | 15 bénévoles |
| Budget annuel : | 431 K€ | 424 K€ |
| Financement : | | |
| | État | 51 % |
| | FOYER | 49 % |



ACCOMPAGNEMENT



Mission : Mettre en œuvre un mode d'accompagnement spécifique et global (emploi, formation, logement, santé, administratif, financier, éducation, liens familiaux...), caractérisé par le respect de la dignité de la personne.

L'accompagnement est une mission transversale et une activité présente au cœur de toutes les autres.

Indissociable de tout dispositif, l'accompagnement social revêt plusieurs formes. Il est prodigué par des professionnels éducateurs, assistantes sociales, conseillères en économie sociale et familiale et quelques bénévoles et a pour but de faciliter les parcours des Passagers vers un mieux-être.

Au FOYER où, depuis l'origine, toute personne accueillie est considérée comme un « *Passager* », l'association a construit des services de « stabilisation » et « d'insertion » leur permettant de sortir de l'urgence et de préparer leur avenir. C'est dans ce but que l'équipe socioéducative reçoit chaque Passager, afin d'évaluer sa situation (administrative, sociale, familiale, professionnelle, de santé...), ses capacités et besoins, d'entendre ses souhaits pour construire et réaliser avec lui un projet d'orientation et d'insertion qui soit cohérent, adapté et donc accessible.

Chaque situation, chaque histoire de vie et de rupture est unique : elle demande alors une réponse précise et individualisée.

L'objectif pour chaque Passager accompagné par LE FOYER est de pouvoir quitter le plus rapidement possible l'association, en travaillant sur trois leviers qui sont le logement ou une structure adaptée, les ressources et la santé.

PÔLE INSERTION PROFESSIONNELLE

ATELIERS INTERNES / ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION / MISSION EMPLOI - FORMATION
PARCOURS ÉVOLUTIF DE RETOUR VERS LE LOGEMENT PAR L'EMPLOI





INSERTION PROFESSIONNELLE

Mission : Activité d'insertion soutenue par un accompagnement social et une orientation effective vers la formation et l'emploi.

■ **ATELIER INTERNE ENTRETIEN : NETTOYAGE / BUANDERIE / MAINTENANCE**

22 postes (hors ACI**)

3 rue Père Chevrier / 69007 LYON

■ **ATELIER MENUISERIE-TRANSFORMATION : 8 postes ACI****

8 Boulevard de l'Artillerie / 69007 LYON

■ **ATELIER TRANSPORT-COLLECTE : 15 postes ACI****

8 Boulevard de l'Artillerie / 69007 LYON

■ **ATELIER TRI OBJETS : 14 postes ACI****

8 Boulevard de l'Artillerie / 69007 LYON

■ **ATELIER TRI TEXTILE : 21 postes ACI****

51 avenue Franklin Roosevelt / 69150 DÉCINES-CHARPIEU

■ **DÉPÔTS DE DONS : 4 postes ACI****

- 85 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON

- 21 rue Berjon / 69009 LYON

- 51 avenue Franklin Roosevelt / 69150 DÉCINES-CHARPIEU

■ **DONNERIES DE LA MÉTROPOLE DE LYON :**

- 29 route de la Gare / 69340 FRANCHEVILLE

- Impasse des Anciennes Vignes / 69410 CHAMPAGNE-AU-MONT D'OR

- 82 Avenue Sidoine Apollinaire / 69009 LYON

- 2 rue Louis Pradel / 69290 SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES

■ **CONTAINERS TEXTILES : FOYER - FONDATION ARMÉE DU SALUT : 110 unités**

■ **COLLECTES ÉPHÉMÈRES : DÉPÔTS DE DONS LYON 2^e, LYON 6^e ET MORANCÉ**

Services associés :

- Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi (P.E.R.L.E.)
- Mission Emploi-Formation

** ACI : agréé Atelier et Chantier d'Insertion



Faits marquants : Fin du partenariat avec NTA et déploiement de 110 containers de collecte de TLC (Textiles, Linge de Maison et Chaussures) en partenariat avec la Fondation Armée du Salut. Mise en place de la traçabilité des dons en nature. Développement des collectes éphémères, dépôts de dons tenus par des bénévoles à Lyon et Morancé. Démarrage des travaux de réhabilitation du centre de Tri Objet. Partenariat avec le Tri d'Emma pour la valorisation des textiles inutilisés par LE FOYER.

| QUELQUES CHIFFRES | 2016 | 2015 |
|--|-------------------------------------|---------------------------------------|
| Nombre de postes : | 82 postes ETP (dont 60 en ACI**) | 82 postes ETP (dont 59,6 en ACI**) |
| Personnes différentes accueillies en ACI** : | 184 personnes | 161 personnes |
| - Sorties dynamiques en ACI** : | 47 % | 50 % |
| Personnes différentes accueillies hors ACI** : | 33 personnes | 30 personnes |
| - Sorties dynamiques hors ACI** : | 92 % | 68 % |
| Personnes différentes accompagnées (P.E.R.L.E.) : | 258 personnes | 294 personnes |
| - Accès à l'emploi (P.E.R.L.E.) : | 67 % | 70 % |
| Volumes produits par l'ACI** : | | |
| Nombre de collectes à domicile : | 1 566 | 1 739 |
| Tri Textile : | 809 Tonnes | 803 Tonnes |
| Personnel : | 28,27 ETP | 31,27 ETP |
| | 59 bénévoles | 74 bénévoles |
| Budget annuel : | 2 649 K€ | 2 734 K€ |
| Financement : | | |
| État, Fonds Social Européen, Conseil Régional Rhône-Alpes | 37 % | 47 % |
| FOYER | 43 % | 36 % |
| Autre (dont ISF et Mécénat) | 20 % | 17 % |

** ACI : agréé Atelier et Chantier d'Insertion

LES **MOYENS**

PÔLE BÉNÉVOLES / FONCTIONS SUPPORT / BRIC À BRAC / VESTIAIRE

LES MOYENS



LE PÔLE BÉNÉVOLES

Le Pôle Bénévoles anime et recrute les bénévoles du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, véritable richesse de l'association. Chaque mercredi de 17h30 à 19h30 se tient une réunion d'information auprès des candidats bénévoles ou des personnes souhaitant mieux connaître les actions du FOYER. Chacun peut ainsi choisir en connaissance de cause l'action qui leur convient et les modalités de son engagement.

Le Pôle Bénévoles tient également un stand lors des forums des associations ou intervient au sein des écoles... En 2016, un cycle de formations a été proposé aux bénévoles du FOYER.

| PÔLE BÉNÉVOLES | 2016 | 2015 |
|--|-------|-------|
| Nombre de bénévoles réguliers | 1 434 | 1 580 |
| Réunions d'informations | 43 | 44 |
| Nombre de participants | 298 | 371 |
| dont stagiaires-mémoires... | 45 | 22 |
| Nombre de conventions signées | 85 | 140 |
| Nombre de réunions de référents bénévoles | 5 | 5 |
| Formations bénévoles | 3 | 0 |
| Nombre de participants | 38 | 0 |

LES FONCTIONS SALARIÉES

| FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI | 2016 | 2015 |
|---|------|------|
| Effectif (moyen) de salariés | 282 | 285 |
| Dont personnes en insertion | 122 | 122 |
| Bénévoles (administratifs, communication, Arche...) | 26 | NC |

L'équipe de direction du FOYER est constituée de la Directrice, des responsables de l'Insertion Professionnelle et de l'Accueil & Hébergement, du responsable Ressources Humaines, du responsable Administratif et Financier, et du responsable Maintenance et Travaux. Ces cinq responsables de pôle assurent la responsabilité de l'ensemble des dispositifs dans leur pôle, qu'il s'agisse de fonctions support ou de missions sociales.

Les services supports du FOYER, actuellement basés 3 rue Père Chevrier (Lyon 7^e), ont pour mission d'accompagner l'ensemble des actions et services de l'association au niveau des ressources humaines, de la comptabilité-gestion, des achats, des missions de reporting, de la maintenance et des travaux, de la communication-collecte, du suivi des subventions, du secrétariat de la présidence et de la direction, etc.

Les membres actifs de l'association peuvent intervenir ponctuellement au sein de groupes de travail, appelés « commissions », mises en place par LE FOYER dans plusieurs domaines : communication, patrimoine, travaux, gestion des bénévoles, contrôle interne, éthique et spiritualité... Il existe également différents comités ou pôles comme le Pôle Quête, le Comité des Amis, le Comité de rédaction de l'Arche sous l'Arc en Ciel, le service des archives...



LES ACTIVITÉS SOLIDAIRES



Depuis les débuts de l'association, les lyonnais ont pris l'habitude de donner ce qui est encore utile et qu'ils n'utilisent pas au FOYER. Ces dons sont triés par des personnes en insertion pour être redistribués au public en difficulté, ou vendus dans l'un des Bric à Brac de l'association et lors de la Grande brocante du mois de novembre. Ce qui n'est pas utilisé est vendu au poids à une société.

■ LES BRIC À BRAC

Missions : LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, possède six magasins de vente d'articles de seconde main, ouverts à tous, tenus exclusivement par des bénévoles. Les recettes contribuent à assurer le financement des missions sociales de l'association.

- BRIC À BRAC DÉCINES / 12 rue Émile Zola / 69150 DÉCINES-CHARPIEU
- BRIC À BRAC LYON CROIX-ROUSSE / 19 rue Pailleron / 69004 LYON
- BRIC À BRAC LYON RUE DE TOULON / 17 rue de Toulon / 69007 LYON
- BRIC À BRAC LYON VAISE / 21 rue Berjon / 69009 LYON
- BRIC À BRAC OULLINS / 6 rue Pierre Semard / 69600 OULLINS
- BRIC À BRAC VILLEFRANCHE/S / 433 rue André Desthieux / 69400 VILLEFRANCHE/S

■ LES JOURNÉES D'ENTRAIDE

Chaque année, les plus beaux articles donnés au FOYER sont vendus au Palais des Sports de Lyon Gerland, lors des « Journées d'Entraide », la Grande Brocante du FOYER. En 2016 environ 15 000 clients sont venus découvrir les rayons tenus par les bénévoles.

| ACTIVITÉS SOLIDAIRES | 2016 |
|--------------------------------------|-------|
| Nombre de BRIC À BRAC | 6 |
| Nombre de bénévoles | 764 |
| BRIC À BRAC LYON CROIX-ROUSSE | 55 |
| BRIC À BRAC DÉCINES | 124 |
| BRIC À BRAC LYON RUE DE TOULON | 66 |
| BRIC À BRAC LYON VAISE | 291 |
| BRIC À BRAC VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE | 84 |
| BRIC À BRAC OULLINS | 114 |
| Recette des BRIC À BRAC (K€) | 2 545 |
| Recette des JOURNÉES D'ENTRAIDE (K€) | 292 |

■ LE VESTIAIRE D'URGENCE

■ VESTIAIRE D'URGENCE / 82 rue Sébastien Gryphe / 69007 LYON

Alimenté par les dons faits au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, le vestiaire d'urgence propose aux personnes isolées ou aux familles des vêtements, chaussures et duvets.

Moyennant un bon émis par un travailleur social reconnu et une participation forfaitaire (2 euros pour les adultes et 1 euro pour les enfants), des garde-robes complètes sont distribuées par une équipe de bénévoles, 4 jours par semaine, du mardi au vendredi de 9h à 11h.

| VESTIAIRE D'URGENCE | 2016 | 2015 |
|------------------------------|--------|-------|
| Nombre de passages | 948 | 609 |
| Nombre de pièces distribuées | 11 266 | 7 363 |
| Nombre de bénévoles | 30 | NC |

RAPPORT
DU TRÉSORIER

PIERRE CHEVALLIER, TRÉSORIER

RAPPORT DU TRÉSORIER

LES PRODUITS

| | Pérenne | | | | Plans froid | | | | |
|-------------------------------------|---------------|---------------|---------------|------------|--------------|--------------|------------|------------|----|
| | 2 015 | 2 016 | écart | | 2 015 | 2 016 | écart | | |
| Subventions d'activités | 7 837 | 7 165 | -672 | -9% | 2 243 | 3 150 | 907 | 40% | 1) |
| Activités solidaires | 2 666 | 2 821 | 155 | 6% | | | 0 | | 2) |
| Dons quêtes mécénat | 1 775 | 1 804 | 29 | 2% | | 5 | 5 | | 3) |
| Participations usagers | 818 | 721 | -97 | -12% | | | 0 | | |
| Autres produits | 593 | 713 | 120 | 20% | | | 0 | | |
| Reprises de provisions & transferts | 1 241 | 533 | -708 | -57% | | | 0 | | 4) |
| Total | 14 930 | 13 757 | -1 173 | -8% | 2 243 | 3 155 | 912 | 41% | |

1) Pérenne : baisse des subventions des Collectivités Territoriales de 299 K€, baisse de l'État de 146 K€ pour le transfert du 115 et autres baisses de 227 K€ dues à des régularisations en 2015, en revanche pour le non pérenne la hausse est de 907 K€ avec les coûts liés en conséquence ; conclusion pour les actions pérennes à prestation équivalente les subventions baissent de 9% !

2) Les activités solidaires progressent de 6%.

3) Dans un contexte difficile les dons se maintiennent.

4) Au contraire de 2015 il n'y a pas de reprise de provision sur des emplois aidés de 302 K€ et 334 K€ d'indemnités de fin de carrière.

LES CHARGES

| | Pérenne | | | | Plans froid | | | | |
|------------------------------|---------------|---------------|------------|-----------|--------------|--------------|------------|--|----|
| | 2 015 | 2 016 | écart | | 2 015 | 2 016 | écart | | |
| Charges de personnel | 8 740 | 8 583 | -157 | -2% | 489 | 742 | 253 | | 1) |
| Achats non stockés | 1 139 | 1 190 | 51 | 4% | 135 | 160 | 25 | | |
| Charges externes | 4 325 | 4 392 | 67 | 2% | 1 437 | 1 707 | 270 | | 2) |
| Impôts et taxes | 178 | 182 | 4 | 2% | 0 | 0 | 0 | | |
| Amortissements et provisions | 2 234 | 2 298 | 64 | 3% | 1 | 2 | 1 | | |
| Fonctions mutualisées | -426 | -465 | -39 | 9% | 426 | 465 | 39 | | |
| Total | 16 190 | 16 180 | -10 | 0% | 2 488 | 3 076 | 588 | | |

1) Les charges de personnel pérennes baissent légèrement (calcul des emplois aidés en moins des charges) mais augmentent en non pérenne.

2) Les charges externes sont maîtrisées grâce à une renégociation de divers contrats de maintenance (-211 K€) et une optimisation des charges sur la cuisine (-200 K€) en revanche les charges de sécurité augmentent de 238 K€.

RESULTATS

| | Pérenne | | | Plans froid | | |
|---------------------------------|---------|--------|--------|-------------|-------|-------|
| | 2 015 | 2 016 | écart | 2 015 | 2 016 | écart |
| Résultat d'exploitation | -1 260 | -2 423 | -1 163 | -245 | 79 | 324 |
| Résultat financier net d'impôts | 437 | 252 | -185 | | | 1) |
| Résultat courant | -823 | -2 171 | -1 348 | -245 | 79 | 324 |
| Résultat exceptionnel | 210 | 2198 | 1 988 | | | 2) |
| Résultat net | -613 | 27 | 640 | -245 | 79 | 324 |

1) Le résultat financier de 2015 prenait en compte des plus-values sur cessions de titres, tandis que 2016 ne comprend que des intérêts récurrents pour un rendement brut de 2,6% en moyenne.

2) Le résultat exceptionnel enregistre la vente de 2 immeubles gérés par l'OPAC du Rhône.

LE BILAN ACTIF

| | 2015 | 2016 | Écart |
|---------------------------------|---------------|---------------|--------------|
| Immobilisations Incorporelles | 7 | 5 | -2 |
| Immobilisations Corporelles | 26 545 | 23 051 | -3 494 |
| Immobilisations financières | 18 367 | 22 487 | 4 120 |
| Total emplois permanents | 44 919 | 45 543 | 624 |
| Clients et Comptes Rattachés | 0 | 15 | 15 |
| Autres Actifs | 2 155 | 4 408 | 2 253 |
| Charges Constatées d'Avance | 58 | 0 | -58 |
| Total emplois circulants | 2 213 | 4 423 | 2 210 |
| Trésorerie | 7 126 | 4 291 | -2 835 |
| Total actif | 54 258 | 54 257 | -1 |

1) Cession de 2 immeubles gérés par l'OPAC du Rhône.

2) Investissement net de 1805 K€ en placements à long terme et recapitalisation des 2 SCI (achat et travaux).

3) Créance de 2 897 K€ sur un des deux immeubles encaissée le 3 janvier 2017.

LE BILAN PASSIF

| | 2015 | 2016 | Écart |
|-------------------------------------|---------------|---------------|-------------|
| Capital | 28 262 | 28 262 | 0 |
| Réserves Antérieures | 15 052 | 14 863 | -189 |
| Autres Capitaux Propres | 1 668 | 939 | -729 |
| Résultat de la Période | -858 | 106 | 964 1) |
| Provisions | 1 307 | 1 042 | -265 2) |
| Emprunts | 6 015 | 5 924 | -91 |
| Total Ressources Permanentes | 51 447 | 51 136 | -311 |
| Fournisseurs et Comptes Rattachés | 756 | 901 | 145 |
| Dettes Sociales | 1 275 | 1 049 | -226 |
| Dettes Fiscales | 7 | 138 | 131 |
| Autres Passifs | 773 | 1 033 | 260 |
| Total ressources circulantes | 2 811 | 3 121 | 310 |
| Total passif | 54 258 | 54 257 | -1 |

1) Le résultat est en forte hausse grâce à la vente d'immeubles de logements sociaux,

2) Les provisions pour travaux sur les immeubles ont été reprises.

CONSOLIDATION PRO-FORMA : LES RÉSULTATS

- Le résultat s'améliore légèrement avec la prise en compte des SCI.
- En consolidé, l'impact de la baisse des subventions est la cause essentielle de la dégradation du résultat courant, déjà largement négatif en 2015, lui-même négatif en 2014.
- En 2016 la perte courante représente 14% du total des produits du FOYER et 27% des subventions d'activité.
- Cette situation critique ne pourra perdurer et pourrait contraindre LE FOYER à revoir largement son périmètre d'action en fonction des financements liés et des résultats obtenus.

| | 2014 | 2015 | 2016 | Écart 15-16 |
|---|---------------|---------------|---------------|--------------|
| Produits | 15 285 | 17 426 | 16 800 | -625 |
| Charges externes | 5 599 | 7 298 | 7 299 | 1 |
| Valeur ajoutée | 9 686 | 10 128 | 9 502 | -626 |
| Autres taxes | 835 | 897 | 905 | 9 |
| Salaires | 5 233 | 5 487 | 5 937 | 450 |
| Charges sociales | 2 654 | 2 782 | 2 408 | -375 |
| Excédent brut d'exploitation | 964 | 962 | 251 | -710 |
| Reprises provisions pour Risques et Charges | 0 | 237 | 168 | -69 |
| Dotations provisions | 317 | 235 | 357 | 122 |
| Dotations amortissements | 2 181 | 2 297 | 2 247 | -50 |
| Autres charges | 11 | 56 | 21 | -35 |
| Résultat d'exploitation | -1 545 | -1 389 | -2 206 | -816 |
| Produits Financiers | 840 | 370 | 308 | -62 |
| Charges financières | 55 | 44 | 37 | -7 |
| Résultat courant avant impôts | -760 | -1 063 | -1 928 | -865 |
| Produits exceptionnels | 2 571 | 1 127 | 4 535 | 3 408 |
| Charges exceptionnelles | 943 | 917 | 2 394 | 1 477 |
| Impôts sur les bénéfices | 60 | 7 | 19 | 12 |
| Résultat de l'exercice | 808 | -860 | 187 | 1 048 |

CONSOLIDATION PRO-FORMA : LE BILAN

- La vente des deux immeubles a un impact positif direct sur le fonds de roulement (+ 2 264 K€).
- Le besoin de fonds de roulement se dégrade en apparence de 3 552 K€ après l'encaissement de 2 897 K€ cette dégradation sera limitée à 655 K€.
- La trésorerie se dégrade de 1 287 K€ après l'encaissement de 1 000 K€ sur la vente d'un immeuble, mais après avoir investi 1 805 K€ dans des placements ainsi la dégradation à périmètre comparable est de : $-1287 -1000+1805 = -482$ K€ soit un solde de 7 027 K€ après retraitements.

| | 2014 | 2015 | 2016 | écart 15-16 |
|-------------------------------------|---------------|---------------|---------------|--------------------|
| Capital | 28 262 | 28 262 | 28 262 | 0 |
| Réserves Antérieures | 13 798 | 14 664 | 14 754 | 90 |
| Autres Capitaux Propres | 1 868 | 1 707 | 697 | -1 010 |
| Résultat de la Période | 808 | -860 | 194 | 1 054 |
| Provisions | 2 690 | 1 307 | 1 042 | -265 |
| Emprunts | 5 214 | 6 015 | 5 924 | -91 |
| Total Ressources Permanentes | 52 640 | 51 096 | 50 866 | -230 |
| Immobilisations Incorporelles | 1 536 | 7 | 5 | -2 |
| Immobilisations Corporelles | 34 117 | 34 178 | 28 568 | -5 610 |
| Immobilisations Financières | 9 819 | 9 871 | 12 988 | 3 117 |
| Total Emplois Permanents | 45 472 | 44 056 | 41 562 | -2 494 |
| Fond De Roulement | 7 168 | 7 040 | 9 304 | 2 264 |
| Clients et Comptes Rattachés | 176 | 6 | 21 | 15 |
| Autres Actifs | 2 237 | 2 315 | 5 616 | 3 301 |
| Charges Constatées d'Avance | 58 | 58 | 0 | -58 |
| Total Emplois Circulants | 2 471 | 2 379 | 5 637 | 3 258 |
| Autres Dettes Financières | 27 | 0 | 0 | 0 |
| Fournisseurs et Comptes Rattachés | 1 352 | 793 | 974 | 181 |
| Dettes Sociales | 1 271 | 1 275 | 1 049 | -226 |
| Dettes Fiscales | 59 | 7 | 138 | 130 |
| Comptes Courants Financiers Passif | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres Passifs | 228 | 773 | 393 | -380 |
| Total Ressources Circulantes | 2 937 | 2 848 | 2 554 | -294 |
| BFR | -466 | -469 | 3 083 | 3 552 |
| Trésorerie | 7 634 | 7 509 | 6 222 | -1 287 |

CONSOLIDATION PRO-FORMA : LE TABLEAU DE FINANCEMENT

- Le tableau de financement reprend sous une forme différente les données présentées plus haut.
- Le tableau de financement met en évidence une dégradation alarmante et continue de la marge d'autofinancement, nulle en 2016, ne permettant pas d'assurer les investissements nécessaires pour assurer l'entretien et l'amélioration de l'immobilier existant.

| | 2014 | 2015 | 2016 | Écart 15-16 |
|--|---------------|--------------|---------------|---------------|
| Résultat Net | 808 | -860 | 187 | 1 048 |
| Dotations Amortissements | 2 181 | 2 297 | 2 247 | -50 |
| Variations Provisions Pour Charges | -310 | -310 | -265 | 45 |
| Variations Provisions Financières | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Plus Ou Moins-Value Sur Cession d'Immobilisations | -1 103 | 0 | -2 183 | -2 183 |
| Marge brute d'autofinancement | 1 576 | 1 127 | -13 | -1 140 |
| Stocks | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Client Et Comptes Rattachés | -144 | 170 | -15 | -185 |
| Fournisseurs | 441 | -559 | 217 | 776 |
| Autres Actifs d'Exploitation | 124 | -78 | -2 984 | -2 906 |
| Autres Passifs d'Exploitation | 36 | 497 | -475 | -972 |
| Flux trésorerie généré par l'activité | 2 033 | 1 156 | -3 271 | -4 427 |
| Acquisitions d'Immobilisations Incorporelles | -1 481 | -2 | -2 | 0 |
| Acquisitions Immobilisations Corporelles | -1 327 | -2 355 | -883 | 1 472 |
| Acquisitions Immobilisations Financières | 133 | -52 | -969 | -917 |
| Cessions Immobilisations | 1 119 | 1 528 | 3 899 | 2 371 |
| Flux net trésorerie opérations d'investissement | -1 556 | -881 | 2 044 | 2 925 |
| Dividendes Versés | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Augmentation Capital Numéraire | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres Capitaux Propres | -130 | -102 | 30 | 132 |
| Émission Emprunt Plus 2 Ans | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Remboursement Emprunt 2 Ans Émission | -308 | -271 | -91 | 180 |
| Variation Autres Dettes Financières | -1 | -27 | 0 | 27 |
| Variation Comptes Courants Financiers | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Variations Intérêts Courus | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Flux net de trésorerie sur opérations financières | -439 | -400 | -61 | 339 |
| Variation de trésorerie | 38 | -125 | -1 287 | -1 163 |

Pierre CHEVALLIER

Trésorier

LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

TÉL. +33(0)4 72 76 73 53 / FAX. +33(0)4 72 76 73 71

SIRET/ 775 649 676 000 19

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

contact@fndsa.org / www.fndsa.org

